

Si vous n'êtes pas résident du secteur Gare Nord



TARIFS HORAIRES

Stationnement payant du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

ZONE STATIONNEMENT COURTE DURÉE	ZONE STATIONNEMENT LONGUE DURÉE	Tarif
30 min		0,90 €
45 min		1,40 €
1h		2,00 €
1h15		2,50 €
1h30	5h	3,10 €
1h45	-	3,80 €
-	8h30	4,00 €
2h	-	4,50 €

MODALITÉS DE PAIEMENT

- > **Directement à l'horodateur** (CB avec ou sans contact ou espèces).
- > **Via les applications PayByPhone ou EasyPark** disponibles gratuitement sur les stores.

Avantage :

Grâce aux applis vous pouvez, à distance, modifier la durée de votre stationnement et recevoir une notification sur votre smartphone quand votre temps autorisé est presque atteint.



Information et contact



Agence DiviaMobilités
16, place Darcy
de 9h30 à 19h du lundi au samedi



03 80 11 29 29
de 7h à 20h du lundi au samedi
appli smartphone



divia.fr
e-boutique
Facebook icon
Twitter icon
Instagram icon

Ne pas jeter sur la voie publique
Edition réalisée Dijon Multimodalité - Janvier 2016



Stationnement sur voirie à Dijon

SECTEUR RÉSIDENT GARE NORD

Liste des rues

- **Amiral Courbet (rue)**
- **Aqueducs (rue des)**
- **Bellevue (rue de)**
- **Bénigne Frémoyot (rue)**
- **Cité (rue de la)**
- **Charles Brifaut (rue)**
- **Colonel Driant (rue)**
- **Guillaume Tell (rue)**
(entre la rue des Perrières et la rue Thurot)
- **Jardins (rue des)**
- **Henri Vincenot (rue)**
- **Lamartine (rue)**
- **Legrand du Saulle (rue)**
- **Mac Mahon (rue)**
- **Paul Thénard (rue)**
- **Perrières (rue des)**
- **Philibert de la Mare (rue)**
- **Marmuzots (rue des)**
(Jusqu'au croisement avec la Rue Mathurin Moreau, jusqu'au 29 Impair et 58 pair)
- **Mathurin Moreau (rue)**
- **Pierre Palliot (rue)**
- **Rosoir (rue du)**
- **Rosoir (place du)**
- **Talant (rue de)**
(entre l'avenue Victor Hugo et la Rue Mathurin Moreau, jusqu'au 69 Impair et 62 pair)
- **Théodore de Bèze (rue de)**
- **Thurot (rue)**
- **Thurot (passage)**
- **Victor Hugo (avenue)**
(entre la place Auguste Dubois et la rue Paul Thenard)



INFOS PRATIQUES *stationnement sur voirie*



Secteur résident Gare Nord

Vous habitez dans le secteur Gare Nord, vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel « résident » : 10€/mois ou 1€/jour

Qu'est-ce que le tarif résident ?

C'est un avantage accordé aux habitants d'un quartier (zone définie sur la carte)

Après inscription, les habitants bénéficient du tarif à 10€ par mois ou 1€ par jour. Ils peuvent stationner sur les places longue durée, en orange sur le plan, sans limitation de durée.

Attention :

Cet avantage ne s'applique pas aux places courte durée en bleu sur le plan.

Et pour combiner voiture, bus et vélo...

Passez facilement d'un mode à l'autre : le secteur Gare Nord est desservi par plusieurs lignes de bus, dont la Lianes 5.

Une station DiviaVélodi (vélo en libre-service) y est implantée, à proximité de l'arrêt « Spuller ».

Stationnement sur voirie

- Stationnement payant courte durée
 - Stationnement payant longue durée

Secteur résident

- Gare Nord
Horodateur



MODE D'EMPLOI du tarif résident

1) Modalités d'inscription

Pour justifier de vos droits, vous devez fournir :

- une pièce d'identité
 - un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (hors facture de téléphone)
 - la carte grise du véhicule, aux mêmes nom et adresse que le titulaire de la carte

- sur divia.fr/page/tarifs-du-stationnement-pour-les-residents

- par courrier à DiviaPark, BP 50929, 21009 DIJON Cedex

Votre demande instruite
par mail ou par courrier.

2) Modalités de paiement

Vous pouvez payer votre abonnement au mois (le mois commence le jour de l'achat), ou à la journée :

> Directement à l'horodateur (CB avec ou sans contact ou espèces)

• Sélectionnez la touche «résident» de l'horodateur.

> Via les applications PaybyPhone, Flowbird ou EasyPark disponibles gratuitement sur les stores.

La saisie de votre plaque d'immatriculation est obligatoire

